

CONSEIL DE QUARTIER CENTRE-NOTRE DAME-GARE

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 12 SEPTEMBRE 2014

Le vendredi 12 septembre 2014, s'est tenue au Conservatoire de musique de Loos la deuxième réunion du comité de quartier Centre-Notre Dame-Gare.

Étaient présents :

Élus : M. François BENNASSAR (adjoint au maire et référent du quartier), Mme Brigitte BALDEYROU, M. Alain DESSÈVE

Référents du quartier : M. Philippe VANDEVELDE (référent titulaire), Mme Dominique VANDERSPIEGEL (référente suppléante), Mme Hélène DUCOURANT est excusée (référente titulaire).

Dans la salle 24 loossois s'étaient déplacés.

Le déroulé de la réunion a été le suivant :

1/ Accueil

> Mot d'ouverture de M. BENNASSAR.

Monsieur BENNASSAR prend la parole pour souhaiter la bienvenue à chacun.

À la demande de Monsieur VANDEVELDE, il évoque la problématique « Roms » et les travaux en cours sur le site de la prison en lien notamment avec le projet de LINO (Liaison routière Intercommunale Nord-Ouest).

En effet il avait été dit que les comités seraient un lieu d'échange sur ces populations alors que ce sujet dépasse largement les compétences municipales selon les référents qui ne le souhaitent d'ailleurs pas.

Concernant la prison, la déconstruction - au moins partielle - est en cours avec une baisse du nombre de migrants installés sur place. Il est également prévu un échangeur autoroutier.

> Le compte-rendu de la réunion du 5 juin 2014 tel qu'il apparaît sur le site Internet de la municipalité a été validé par l'assemblée.

Plusieurs personnes présentes s'étonnent de ne pas avoir reçu les invitations. De même chacun ne peut accéder au compte-rendu en ligne sur le site de la Mairie.

> Il doit être procédé à l'élection d'un nouveau référent suppléant car la personne élue n'habite finalement pas ce quartier et a fait montre d'un comportement inadapté en réunion.

Se sont présentés Cyril CARLIER ; Benoît BOUDOU et Yves DHENNIN. Après une courte présentation personnelle de chacun, les votes se répartissent de la manière suivante :

Cyril CARLIER 8 voix

Yves DHENNIN 6 voix

Benoît BOUDOU 8 voix

Il a été décidé que Cyril CARLIER et Benoît BOUDOU occuperont ensemble le poste.

Il n'y a aucune objection.

2/ Travail autour des fondations du comité de quartier

> Atelier n°1 : Pour vous, qu'est-ce qu'un comité de quartier ? (abaque de Régnier)

5 questions, préparées par les référents, sont posées à l'assistance qui doit, à l'aide d'un carton vert ou rouge, se prononcer comme étant d'accord ou pas avec l'affirmation. Ensuite un court échange s'instaure sur le sujet.

Question 1 : un comité de quartier est une force de proposition pour l'amélioration de la qualité de vie de ses habitants ?

-> Réponse unanime OUI.

Question 2 : un comité de quartier est le lien entre les habitants d'un quartier et l'équipe municipale ?

-> Réponse unanime OUI. Des membres de l'assistance sont demandeurs de davantage de retour d'information de la part de la municipalité.

Question 3 : un comité de quartier est au service de la politique de la municipalité ?

-> Réponse unanimement NON.

Question 4 : un comité de quartier peut imposer ses choix à la municipalité ?

-> 23 NON et 1 blanc.

Question 5 : un comité de quartier a pour objectif d'aider la municipalité à déterminer des priorités d'action dans les quartiers ?

-> 24 OUI.

L'adjoint présent s'étonne de la formulation des questions et de leurs auteurs mais ce travail a été préparé conjointement par les référents et n'est juste qu'une technique d'animation de réunion permettant des échanges constructifs en s'assurant que l'ensemble du groupe partage la même ligne directrice, ce qui est le cas.

Par ailleurs des échanges sont restés sans réponse quant à l'ordre du jour de la présente réunion.

> Atelier n°2 : qu'attendez-vous d'un comité de quartier ? Que doit apporter un comité de quartier au sein d'un quartier ?

Il ressort de la salle les points suivants :

- Une remontée des problèmes au niveau de la municipalité
- Lien entre les voisins et problèmes de sécurité (rue Pasteur)
- Travail sur le vivre ensemble (fête des voisins ou autre)
- Interconnexion des quartiers entre eux
- Communication

> Atelier n°3 : qu'attendez-vous des représentants des comités de quartier ?

Ils représentent le quartier et doivent communiquer.

Il est demandé à ce que les comptes-rendus soient déposés dans les boîtes aux lettres afin que la population en prenne connaissance et puisse venir aux prochaines réunions.

3/ Retour sur l'évolution des problématiques évoquées lors du premier comité de quartier

Les référents ont demandé à l'adjoint du quartier de répondre aux interrogations posées en juin. Ce dernier lit le document préparé par les services municipaux dans lequel certaines réponses ne sont pas encore apportées (tableau ci-dessous).

CONSEIL DE QUARTIER 3 'CENTRE-NOTRE DAME-GARE' 12/09/2014
courriel unique : cq3@outlook.fr p2/5
Les propos tenus dans ce compte-rendu sont publiés sous
l'entière responsabilité de leurs auteurs

CONSTAT DES HABITANTS	PROPOSITIONS DES HABITANTS	RÉPONSE DES SERVICES
URBANISME		
Rue du maréchal Foch cour Olivier appartenance des espaces verts ? Carrefour City-Notre Dame : nuisances, consommation d'alcool après 20h.		La cour Olivier a fait l'objet d'un programme de requalification mené en partenariat avec la communauté urbaine de Lille et la ville de Loos en 1996. Dans ce cadre un espace vert a été aménagé par la collectivité sur l'espace collectif appartenant à l'ensemble des propriétaires de la cour. Une convention pour la réhabilitation de la cour a été établie avec ces derniers. Dans cette convention il est précisé que l'entretien des espaces verts requalifiés par Lille Métropole et la Ville incombe aux propriétaires. De ce fait, bien qu'aménagés par la Ville, les espaces verts situés au sein de la cour ne sont pas entretenus par la Ville.
POLICE MUNICIPALE		
Carrefour City-Notre Dame : nuisances, consommation d'alcool après 20h.	Interdire la vente d'alcool après 20h.	
Parc Notre Dame : rassemblements, nuisances, circulation moto/quad, vitesse excessive + passages moins fréquents de la police municipale.	Passages plus fréquents des services de police. Plus de répression.	Rassemblement n'est plus d'actualité. Patrouille renforcée sur d'autres sites mais toujours sur ce secteur.
Stationnement dangereux lors de sorties d'écoles (dont sortie rue Wacquez-Lalo).	Mettre un vigile pour faire traverser les enfants.	Ce soir.
Jardin public : circulation deux roues-quads.	Sécurisation du jardin public.	
"Stationnements dormants".		Une centaine de véhicules en fourrière par an pour abusif + 7 jours.
Déjections canines problématiques.	Verbalisation déjections canines.	
Rue Georges Dupont : stationnement sur la piste cyclable.	Prévention/avertissement des services de police sur les stationnements irréguliers.	Opération verbalisation déjà effectuée, d'autres suivront.
Beaucoup de cambriolages.	Plus de vidéosurveillance. Opération voisins vigilants.	
Notre-Dame, espace François Mitterrand parking, parking derrière Mairie : dégradation véhicules.	Plus d'éclairages sur les parkings.	Parking derrière Mairie sous vidéoprotection.
Regroupement/consommation de produits stupéfiants.	Médiateurs/maraudes de rue.	
Manque de bancs publics.	Rajout de bancs publics.	La localisation précise doit préalablement faire l'objet d'un accord partagé par tous les

CONSEIL DE QUARTIER 3 'CENTRE-NOTRE DAME-GARE' 12/09/2014
courriel unique : cq3@outlook.fr p3/5
 Les propos tenus dans ce compte-rendu sont publiés sous
 l'entière responsabilité de leurs auteurs

		habitants. Ceux-ci sont souvent demandés loin de chez eux. Après cette étape, il conviendra de voter le budget adapté.
Parc Notre-Dame.	Mise en place de dos d'âne.	Nous proposons de solliciter le service "voirie" de LMCU sur cette question et de préparer un courrier en ce sens à mettre à la signature de Madame le Maire.
Non intervention des services de police de nuit.	Liens police municipale/police nationale la nuit.	Peu d'appels au commissariat de Lomme ou au 17.
JARDIN		
Jardin public : détritrus sur la voie publique + distributeurs de Cani'Crottes souvent vides.	Plus de poubelles publiques.	Nous envisageons de lancer une consultation permettant d'en acquérir à hauteur des budgets votés.
Avenue Lelièvre : entretien des haies (Mairie et particuliers).	Entretien plus fréquent des haies.	2 ^{ème} taille de l'année prévue fin septembre début octobre. Dans l'attente et pour plus d'esthétisme, enlèvement des drageons présents dans la haie programmé dès que possibilité par le prestataire de service.
Rue Calmette / friche Danel : absence de trottoirs et de stationnements, pas d'entretien des espaces verts.	Préservation des espaces verts.	Il n'y a pas d'intention à notre connaissance de réduire cet espace vert. Projet d'implanter des aires de liberté pour chiens (visite police plus fréquente dans les parcs).
SERVICES TECHNIQUES/APRONET		
Notre-Dame : containers/poubelles non adaptés au logement collectif ; dégradation de l'environnement / déchets (espaces verts).	Passages plus organisés des services d'Apronet.	Feuilles mortes à ramasser par les riverains.
	Horaires Apronet ?	
Jardin public : détritrus sur la voie publique + distributeurs de Cani'Crottes souvent vides.	Plus de poubelles publiques.	
Vidange partielle des poubelles (Esterra).	Liens avec Esterra.	
Accumulation et présence en permanence de poubelles sur les trottoirs + dépôts sauvages d'encombrants + dépôts de litière dans les bacs à fleurs de la municipalité.	Communication avec les habitants.	
SERVICE DES ÉCOLES		
Mauvaise répartition de la carte scolaire.	Répartition de la carte scolaire à revoir.	À venir : note de synthèse sur la mise en place des rythmes scolaires.

Les réponses fournies à ce stade ne satisfont pas totalement les personnes présentes qui se plaignent toujours de problématiques de manque de civilité des habitants (déjections canines, poubelles et véhicules sur les trottoirs, rodéos dans les rues...). Certains sont également concernés par la vague récente de véhicules brûlés.

Il est demandé par une partie de l'assistance une campagne de verbalisation même s'il ne s'agit pas d'une panacée en la matière.

Un point positif concerne l'entretien des espaces verts (haies) sur le domaine public et le fait que l'entreprise d'insertion chargée de l'entretien des voies communales a une mission sociale à préserver.

Le projet d'arrêté municipal « *propreté-poubelles* » est évoqué.

De nombreux sujets sont cependant encore ouverts et donc non résolus. Ils seront de fait à l'ordre du jour de prochaines réunions.

De nouveaux agents ont intégré la police municipale mais, sur tous les sujets, les principaux écueils sont de nature financière, M. BENNASSAR, sur ce point, déclarant d'ailleurs qu'en réunion interne il avait proposé que chaque loossois cotise à hauteur d'un ou deux euros pour se donner le budget nécessaire.

D'autres axes sont possibles selon l'assistance comme la mutualisation des moyens avec des communes environnantes.

4/ Conclusion : Thématiques à aborder lors de la prochaine rencontre

Les habitants présents souhaitent aborder les points suivants :

L'organisation tripartite habitants-référents-municipalité

Nettoyage espaces publics/privés (feuilles ou neige sur les trottoirs par exemple) : rôle de chacun ?

Poubelles sur les trottoirs empêchant la circulation normale, notamment des poussettes d'enfants

Représentation du tissu économique (entreprises, commerçants...) ou des écoles dans le comité

Devenir du jumelage avec Geseke et nouveaux partenariats en vue ?

Réflexion et travail sur le « *vivre-ensemble* » menant à une définition du « *bien commun* »

Sécurité et présence de « *rodéos sauvages* » sources de nuisances

Demande une nouvelle fois de coordination entre les référents des quartiers afin que les bonnes idées d'un côté servent à d'autres